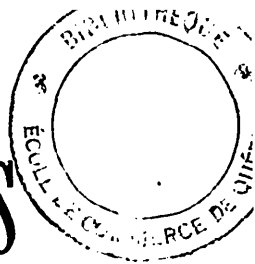


LE CANADA-FRANÇAIS



Revue périodique, publiée sous la direction d'un Comité de
Professeurs de l'Université Laval.

DIX ANS AU CANADA

DE 1840 A 1850

PAR A. GÉRIN-LAJOIE

(Suite.)

[Enregistré conformément à l' " Acte des Droits d'Auteur. "]

CHAPITRE TROISIÈME

Gouvernement responsable. — Vues et opinions de lord Durham. — Dépêches de lord John Russell. — Diverses lettres de lord Sydenham sur le même sujet. — Réserves du clergé.

On a déjà vu que le principal grief dont se plaignaient les réformistes du Haut-Canada était le défaut de responsabilité des conseillers exécutifs, et que tous les efforts de ce parti, pendant une lutte ardente de plusieurs années, tendirent à l'établissement d'un gouvernement exécutif modelé sur celui de la Grande-Bretagne.

C'est bien à tort cependant qu'on a prétendu quelque part que le Bas-Canada, tandis que la province supérieure combattait avec énergie pour l'obtention d'un véritable gouvernement constitutionnel, s'était borné à demander la réforme du Conseil législatif. Les hommes politiques du Bas-Canada comprirent, tout aussi bien et tout aussi tôt, la grande importance de cette réforme.

Dès 1832, le *Canadien* de Québec publiait sur ce sujet divers articles qui renferment à peu près toutes les idées adoptées